

Caractéristiques du fonds d'assurance
Nom

Gardanto Core

Date de création

16/01/2025

ISIN

BE6357052602

Devise de référence

EUR

Gestionnaire

P&V Group

Valeur nette

25,91

Type de profil

Neutre

Frais de gestion

1,25%

Caractéristiques du fonds sous-jacent
Nom ShelteR UCITS Gardanto Core IA
Devise de référence EUR Acc

Date de création 14/11/2024

ISIN LU2880650630

Devise de référence EUR

Gestionnaire

Shelter Investment Management

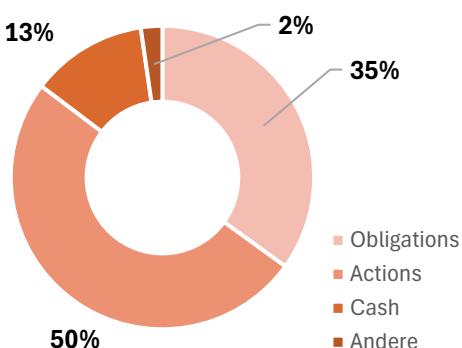
SFDR ART. 8

Volatilité
(max) frais gestion 1,80%

Classe de risque

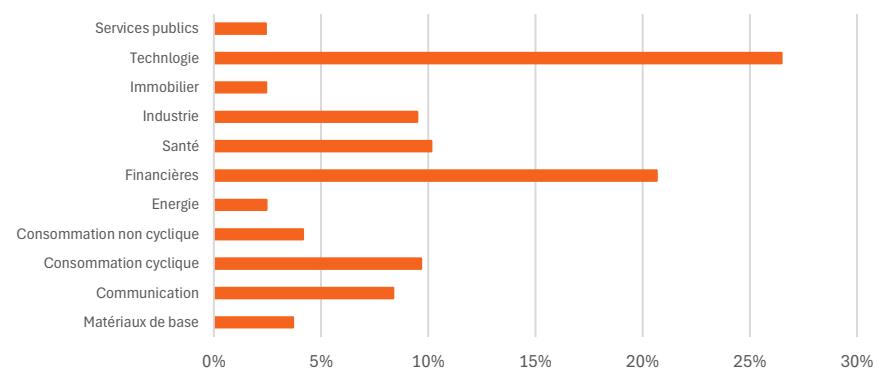

L'indicateur de risque et de rendement est calculé selon la méthodologie PRIIPS basée sur les cinq dernières années (ou du fonds sous-jacent)

Morningstar durabilité

Morningstar overall rating
Composition

Cours

Répartition géographique actions

	Europe	25,04%		Entreprises	44,54%
	Amérique du nord	59,86%		Gouvernement	20,31%
	Asie	13,87%			

Répartition sectorielle des actions

TOP 10

Amundi S&P 500 Screened INDEX IE Acc	12,38%
iShares MSCI USA Scrn ETF USD Acc	12,20%
iShares MSCI USA ESG Enh CTB ETF USD Acc	12,13%
VanEck Morningstar DevMrkts Div Lead ETF	10,14%
iShares MSCI Eurp ESG Enh CTB ETF EURAcc	8,29%
iShares MSCI EM ESG Enh CTB ETF USD Acc	5,71%
iShares MSCI Wld ESG Enh CTB ETF USD Acc	5,48%
Invesco Physical Gold ETC	2,93%
iShares MSCI Japan ESG Enh CTB ETFUSDAcc	2,74%
Fidelity Global Technology Y-Acc-EUR	2,44%

Rendements

YTD	1 An	3 Ans	5 Ans	10 Ans
-	-	-	-	-
	2024	2023	2022	2021

Cours du fonds sous-jacent



Rendements (fonds sous-jacent)

YTD	1 An	3 Ans	5 Ans	10 Ans	2024	2023	2022	2021
4,83%	4,10%	-	-	-	-	-	-	-

Politique d'investissement (Fonds sous-jacent)

Le Gardanto Core - code ISIN BE6357052602 vise à obtenir le rendement total le plus élevé possible avec une volatilité telle que définie dans la classe de risque 3. Pour cela, les actifs du fonds d'investissement interne sont investis à 100 % dans le fonds d'investissement sous-jacent ShelteR UCITS Gardanto Core IA EUR Acc (LU2880650630) géré par Shelter Investment Management.

Le fonds investira activement dans les marchés d'actions thématiques d'une part et sur les marchés obligataires européens et mondiaux et/ou les marchés obligataires thématiques en investissant principalement dans des organismes de placement collectif. La sélection des OPC suit la vision stratégique et tactique de l'allocation d'actifs du gestionnaire d'investissement. L'accent est mis sur la diversification (internationale) entre plusieurs gérants, complétée par des gérants spécialisés thématiques. Les indices de référence du compartiment sont à 60 % l'indice Morningstar Global Target Market Exposure et à 40 % l'indice Morningstar Global Core Bond Hedged EUR Index. La valeur nette du fonds d'investissement interne est égale à la valeur des actifs sous-jacents qui le composent, après déduction des frais de gestion. La valeur de l'unité est égale à la valeur nette du fonds divisée par le nombre d'unités dont le fonds est alors composé.

Informations importantes

Le risque financier des fonds de placement est entièrement supporté par le preneur d'assurance. Vivium ne garantit aucune obligation de résultat en termes de rendement. La présente fiche est purement informative et ne fait pas partie du contrat d'assurance. Vivium intervient en qualité de distributeur du fonds de placement de l'assureur, ne dispense aucun conseil de placement et n'émet aucune offre d'achat ou de vente.

Les performances chiffrées de rendement et les graphiques de la VNI tiennent compte des frais de gestion et d'autres frais du fonds d'investissement, mais pas des indemnités d'entrée et de sortie, ni des taxes de l'assurance de groupe.

Les performances et le graphique de la VNI sont basés sur des résultats obtenus antérieurement, et n'offrent aucune garantie pour l'avenir.



Pour de plus amples informations relatives au fonds de placement, nous vous renvoyons au règlement de gestion sur www.pv.be ou disponible gratuitement sur simple demande auprès de P&V. Pour toute réclamation, veuillez vous adresser au service Gestion des plaintes de P&V, rue Royale 151, 1210 Bruxelles, tél. : 02/250.90.60, e-mail : plainte@pv.be ou, à l'Ombudsman des Assurances, square de Meeûs 35, 1000 Bruxelles, www.ombudsman.be. Cette possibilité n'exclut pas celle d'entamer une procédure judiciaire.